

### Sensibilisation et formation

15. Reconnaissant que les petites et moyennes entreprises (les PME) sont le plus important groupe de clients et que la sensibilisation et la formation sont les moyens les plus sûrs d'augmenter le nombre des entreprises aptes à exporter, les Parties rationaliseront conjointement leurs activités lorsqu'il s'agira :
- a) d'élaborer, de promouvoir et d'appliquer les programmes de sensibilisation et de formation à l'exportation, après consultation du secteur privé;
  - b) de soutenir des établissements d'enseignement et des initiatives d'autres groupes destinées à mieux répondre aux besoins des entreprises de la Saskatchewan; et
  - c) d'élaborer et d'encourager les programmes conjoints de formation du personnel.

### **PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT**

16. Les Parties conjugueront leurs efforts pour maximiser l'efficacité de leurs activités de promotion de l'investissement. Là où c'est possible, les missions canadiennes à l'étranger aideront sur demande les fonctionnaires de la Saskatchewan à repérer les entreprises pouvant faire l'objet d'un investissement, à fournir des renseignements sur lesdites entreprises et à organiser dans leurs régions respectives des rencontres avec les entreprises visées.
17. Les fonctionnaires de la Saskatchewan collaboreront avec les missions canadiennes à l'étranger en fournissant des renseignements à toutes les Parties sur les secteurs industriels et les occasions d'investissement en Saskatchewan.

### **DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TECHNOLOGIQUE**

18. Les Parties reconnaissent qu'un marché concurrentiel est indispensable à une solide performance internationale et que les programmes d'action nationaux et internationaux se recoupent de plus en plus. L'encouragement de l'innovation, l'amélioration des compétences, le renforcement des capacités technologiques, le développement de liens et de réseaux et la constitution de capacités internationales sont les moteurs du renouveau économique et de la création d'emplois. À cette fin, les Parties :
- a) examineront les moyens de développer des activités coopératives et des politiques-cadres propres à accroître la compétitivité industrielle, l'accent étant mis sur le renforcement des associations industrielles et sur la collaboration avec elles;
  - b) échangeront des idées sur les moyens d'accroître les débouchés en matière d'investissement, de technologies et d'alliances stratégiques;
  - c) partageront les résultats des évaluations technologiques, des consultations et des initiatives de recherche et de développement, examineront les stratégies proposées et planifieront conjointement la mise en oeuvre de telles stratégies afin de parvenir à une utilisation optimale des ressources;